

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022**

Le mercredi vingt-trois novembre deux mil vingt-deux, le conseil municipal de la commune de Château l'Evêque, dûment convoqué le dix-huit novembre deux mil vingt-deux par voie électronique, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Alain MARTY, Maire.

Présents : Mr Alain MARTY, Mme Marie BELOMBO, Mme Claire GIRY-LATERRIERE, Mr Franck MERY, Mme Coralie JUGE, Mr Serge OULHEN, Mme Nicole GALLOIS, Mr Jean-Marie PANAZOL, Mr Serge NAWROT, Mme Henriette ROCHE, Mme Frédérique CONSTANCEAU, Mr Sébastien DUREY, Mme Céline MARTY.

Absents Excusés : Mme Annie BEYDON, Mr Frédéric DELRIEUX, Mme Sophie DAL'PAN, Mr Pierre CABOS, Mme Joëlle DUVERNEUIL

Absents : Mr Michel TOMAS

Pouvoirs : Mme Annie BEYDON (Pouvoir à Mme Coralie JUGE)

Mme Sophie DAL'PAN (Pouvoir à Mr Alain MARTY),

Mr Pierre CABOS (Pouvoir à Mr Franck MERY) ;

Secrétaire de séance : Mme Claire GIRY-LATERRIERE a été élue secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 22 septembre 2022.

1-TRAVAUX 2023 : DEMANDE DE SUBVENTIONS :

***AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE LOISIRS SANTE JEUNESSE DE LA PLAINE DES SPORTS : TRANCHE 1 : CREATION D'UN PUMPTRACK, D'UN PREAU ET D'UNE LIAISON DOUCE : VOTE A L'UNANIMITE**

***NOUVELLE DONNE : MODERNISATION ECLAIRAGE PUBLIC : PROGRAMMATION 2023 : VOTE A L'UNANIMITE**

2-BUDGET COMMUNAL 2022 : DECISION MODIFICATIVE : VOTE A L'UNANIMITE

3-PERSONNEL COMMUNAL :

***INDEMNISATION DES CONGES ANNUELS NON PRIS PAR UN FONCTIONNAIRE : VOTE A L'UNANIMITE**

***MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP) : VOTE A L'UNANIMITE**

***MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE LA COMMUNE AU GRAND PERIGUEUX : VOTE A L'UNANIMITE**

4-PROGRAMME AMELIA 2 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION :
VOTE A L'UNANIMITE

5-PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES TITRES DE TRANSPORT SNCF DES LYCEENS, DES ETUDIANTS ET DES APPRENTIS : COMPLEMENT D'INFORMATION :
VOTE A L'UNANIMITE

6-DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'ELUS : VOTE A L'UNANIMITE

7-DEMANDE D'UN PARTICULIER : VOTE A L'UNANIMITE

8-PETITION SUD PTT DORDOGNE : VOTE A L'UNANIMITE

-POINTS INFORMATIFS :

***RENCONTRE AVEC L'INVESTISSEUR POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA COMMUNE ET PLUS PARTICULIEREMENT DE LA ZONE DU ROND-POINT :**

L'investisseur a indiqué dans un premier temps sa volonté de racheter les deux derniers terrains du lotissement dont la vente permettra de solder ce budget et de réinjecter une somme non encore déterminée dans le budget communal.

Dans un deuxième temps une discussion s'est portée sur l'aménagement d'un carrefour par l'acquisition de terrains constructibles.

L'acquisition d'une partie d'une maison d'habitation située route du Godet est maintenue ; ce qui permettra notamment d'agrandir le parking de covoiturage en créant une liaison avec l'arrêt de bus et de réaménager cet espace.

***POINT SUR LES MANIFESTATIONS :**

Madame Claire GIRY-LATERRIERE, adjointe au Maire, en charge de la culture fait une synthèse sur les manifestations à venir.

***POINT SUR LES TRAVAUX :**

Pour le cimetière, certains travaux ne sont pas achevés. Des corrections doivent être apportées avant la fin de l'année.

L'organigramme des clés sera mis en place dès la rentrée de janvier.

***MOTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :**

Il s'agit de points informatifs concernant notamment :

-Le Schéma Régional d'Aménagement, de développement Durable et d'égalité des territoires (SRADDET) : le Conseil Département exprime de fortes réserves sur la révision du SRADDET qui réduit notamment les zones constructibles des communes.

-L'EHPAD de Vergt : le Conseil Départemental s'oppose au choix du groupe Korian de déplacer les 26 lits de l'EHPAD de Vergt au profit de deux structures soit Sanilhac et Trélassac qui ont conduit à la fermeture de l'établissement alors que d'importants travaux ont été réalisés en 2021.

-La situation des urgences hospitalières en Dordogne : le Conseil Départemental dénonce les fermetures répétitives des urgences hospitalières notamment de Sarlat et Bergerac. Il redoute que le recours croissant aux opérateurs du SAMU en particulier pose des problèmes pour le fonctionnement des services et sollicite le Ministère de la Santé et de la Prévention pour mettre tout en œuvre afin que les Périgourdins bénéficient d'un accès aux services d'urgence dans des conditions correctes.

***LETTRE DE REMERCIEMENTS :**

Dans le cadre du concours des Maisons Fleuries, Madame et Monsieur Hubert Bardot remercie le Conseil municipal pour l'attribution de leur 1^{er} prix ainsi que l'accueil qui leur a été réservé.

***SOUTIEN DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES DANS LE CADRE DE L'INFLATION :**

Pour soutenir les communes, dans le cadre de l'augmentation de l'énergie, de l'alimentation, des 3.5 points de l'indice des fonctionnaires notamment, l'Etat a décidé de verser une aide soit pour la commune 33 000 € dont un acompte de 30 % qui a demandé cette année soit 11 000 €.

***PROJET D'IMPLANTATION D'UNE GENDARMERIE :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que 200 brigades gendarmerie vont être redéployées sur tout le territoire national.

La commune est fléchée pour accueillir éventuellement une brigade de gendarmerie ; il nous a été demandé de poser la candidature de la commune.

Il s'agit d'une brigade de 15 éléments ; l'endroit d'implantation est potentiellement fixé.

Dates à retenir : le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 14 décembre 2022 ; le repas du personnel est fixé au vendredi 16 décembre 2022.

